

Les défis de la transformation numérique



Transformation numérique : quels impacts sur les directions financières ?

Les défis de la transformation numérique (1/3)

Une étude du Pôle FinTech Innovation de l'ACPR :



Les établissements français ont multiplié les initiatives pour répondre aux défis de la révolution numérique et notamment pour améliorer leur dispositif de relation clientèle, moderniser leurs systèmes d'information et renforcer leur capacité d'innovation

« Face à ces défis considérables, les établissements français ont désormais structuré leurs réponses stratégiques et je les invite à poursuivre leurs efforts en ce sens **dans tous les métiers et dans toutes les fonctions de leurs établissements**. C'est essentiel pour la solidité et la compétitivité du secteur financier français, au service des consommateurs et de l'économie. » (François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR)

Les défis de la transformation numérique (2/3)

La révolution numérique est un choc structurel de grande envergure pour le secteur financier qui se caractérise par...

1. Une vague d'innovations technologiques qui sont fortement imbriquées mais qui ne se situent pas toutes au même niveau de maturité
2. Une modification en profondeur des comportements et des attentes du client
3. Une concurrence protéiforme

Les stratégies des établissements français témoignent d'une prise de conscience réelle quoique parfois récente ; celles-ci s'appuient essentiellement sur **quatre leviers** :

1. Une réorientation de la culture d'entreprise vers l'innovation
2. Une modernisation des systèmes d'information
3. La refonte et la dématérialisation des parcours clients
4. Maîtriser et valoriser les données client

Porteuse d'opportunités, la révolution numérique concourt aussi à l'**émergence de risques stratégiques, opérationnels et de conformité** :

1. Un risque stratégique qui met à mal les modèles d'affaires et la rentabilité
2. La révolution numérique augmente le niveau des risques opérationnels émanant des systèmes d'information
3. La révolution numérique nourrit de nouveaux risques de conformité tout particulièrement sur la protection des consommateurs, la lutte contre le blanchiment des capitaux et la protection des données

Les défis de la transformation numérique (3/3)

1 – Accompagner l'innovation des acteurs

2 – Anticiper l'innovation des acteurs

3 – Optimiser l'innovation des acteurs

4 – Bénéficier de l'innovation des acteurs

1 – Accompagner l'innovation des acteurs

- **Modèles à distance :**
 - Veiller à l'identification et la vérification d'identité, KYC
 - Contractualisation, signature électronique
 - Intégrer la réglementation sur la vente à distance, la protection des consommateurs ou investisseurs

- **Modèles fondés sur les données**
 - Veiller à la protection des données personnelles
 - S'assurer du respect d'autres réglementations spécifiques

- **Modèles ouverts (DSP2/Open Banking)**
 - La Cyber-sécurité est un enjeu global et n'est plus réservée à des spécialistes informatiques
 - Risque informatique en général : veiller au respect de la conformité des outils informatiques
 - Exemple du Cloud Computing et plus généralement l'outsourcing

2 – Anticiper l'innovation des acteurs

- **Technologies disruptives** : lors des tests et mises en production, nécessité de déterminer le cadre de référence :
 - ✓ Pour l'Intelligence Artificielle, s'assurer que les algorithmes utilisés sont auditable et explicables
 - ✓ Pour la DLT (*Distributed Ledger Technology*) /Blockchain, s'assurer de l'auditabilité, du respect des règles sur l'externalisation, sur la protection des données etc.

- « **Business Models** » innovants (DSP2 – nouveaux services / modèles « open banking »)
 - ✓ Importance des sujets d'accès aux données de paiement, leur usage, ainsi que sur la préparation des API

3 – Optimiser l'innovation des acteurs

Des équipes pas seulement en réaction par rapport à la digitalisation, mais en pro-action :

- Développer la culture et la connaissance de l'innovation
- Anticiper des futurs modèles envisageables
- Utiliser les atouts d'une innovation responsable
- Qui reste équilibrée par rapport aux nouveaux risques

4 – Bénéficiaire de l'innovation des acteurs (1/2)

Toutes les fonctions peuvent également bénéficier directement des apports de la révolution numérique

➔ Soit en développant en interne des solutions digitales optimisant certaines tâches

- Conserver la maîtrise des outils en interne
- Renforcer la formalisation des processus via le travail d'identification et de qualification du besoin
- Tester en environnement cloisonné des technologies avant d'envisager un déploiement auprès de clients – comme « bac à sable » interne

➔ Recourir à des prestataires externes : les RegTechs !

- Permet de bénéficier de connaissances externes
- Souvent plus rapides à mettre en œuvre

4 – Bénéficiaire de l'innovation des acteurs (2/2)

RegTech (régulation et technologie) recouvre une nouvelle (enfin pas toujours cf. BigTech...) génération d'acteurs ou de solutions qui proposent aux entreprises d'optimiser les fonctions

❑ Digitalisation / Numérisation

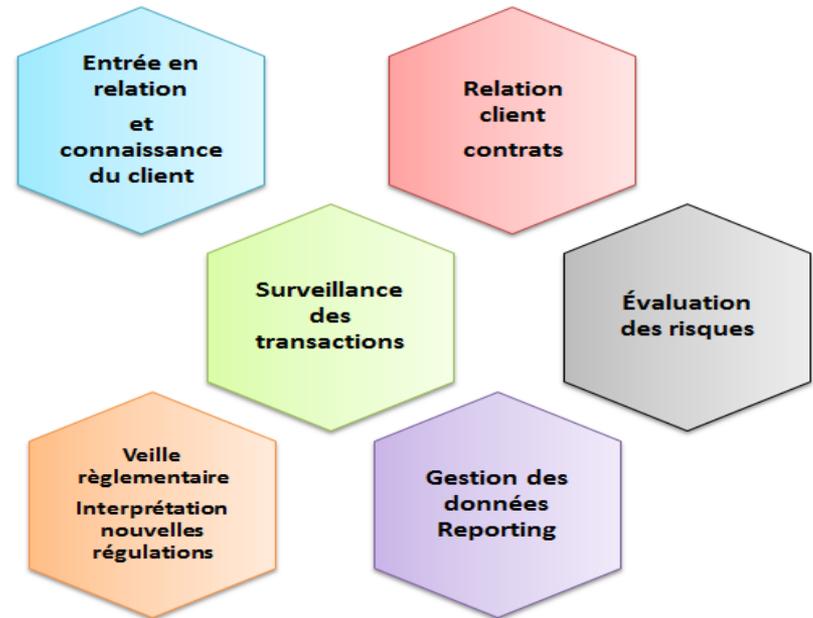
- Gestion de versions des documents réglementaires et alertes.
- Signature électronique
- Identification et vérification d'identité

❑ Intelligence Artificielle

- L'analyse des reportings réglementaires via Natural Language Processing
- Simplification et traduction en langage naturel de documents pour favoriser le devoir de conseil
- Rédaction de clause juridique simple automatique à partir d'options/langage naturel
- Détection d'anomalie dans des transactions

❑ Blockchain

- Optimisation du KYC
- « Notarisation » de documents (Blockchain en tant que registre sécurisé inaltérable)



Avec des points d'attention de l'ACPR

- **Définir le cadre de coopération avec les RegTech**
 - Ce sont de nouveaux acteurs agiles et innovants...
 - ...mais quelle sécurité des données, sécurité IT, continuité d'exploitation

- **Gérer les risques dans le cadre réglementaire ...**
 - Règles relatives à l'externalisation (**arrêté relatif au contrôle interne**)
 - Catégorisation (Prestataire de Service Essentiel Externalisé PSEE)
 - Responsabilité, contrôles, continuité d'activité
 - Sécurité / cyber-risque
 - Cadre relatif aux données personnelles / non personnelles (GDPR, cloud computing...)

- **...sans passer à côté des opportunités « jeunes pousses »**
 - Approche « test and learn »
 - Bâtir un cadre interne « sur mesure » de coopération avec les Regtech

Merci de votre attention et retrouvez les analyses de l'ACPR
et toutes les activités du Pôle FinTech Innovation sur notre site internet : www.acpr.banque-france.fr